

Un mouflon abattu dans la vallée du Cavu



La découverte a été faite par un coureur en montagne mercredi en toute fin de journée. Parti s'entraîner dans le massif du Cavu, à Santa Lucia di Portivechju, dans la plaine de Zonza, le trailler a aperçu un mouflon mort dans un ruisseau habituellement asséché en cette période, à une dizaine de minutes de piste de la double barrière après le snack Les trois piscines.

Prévenue, la mairie a pris contact jeudi matin avec l'ONF qui a envoyé deux de ses agents sur place dans la journée. Ils ont effectivement constaté le décès de la bête en attendant une intervention de la part des agents de l'office français de la biodiversité (OFB) qui assurent le suivi scientifique de l'espèce sur l'île.

« Le mouflon, un mâle d'environ trois ou quatre ans, ni maigre ni porteur d'une blessure ancienne, a vraisemblablement essuyé un tir de chevrotine sur son quart arrière. Il portait également des traces au niveau du cou qui laissent penser à des crocs de chiens. On peut supposer que l'animal a été couru par des chiens de chasse et tiré à cette occasion. Blessé, il a fini sa course dans le ruisseau où les chiens ont dû le rattraper et l'achever », relate Mathias Costanzo, responsable de l'unité territoriale Alta-Rocca de l'ONF, qui a examiné la bête. Selon les premiers éléments recueillis - une autopsie devait être réalisée hier par l'OFB pour déterminer les causes précises de la mort de l'animal - les agents supposent qu'il s'agit d'un acte de braconnage : « Un procès-verbal a été transmis au parquet, ce qui équivaut à une plainte contre X. » Et comme le mouflon de Corse est classé espèce endé-



Un mouflon mâle de trois ou quatre ans a été retrouvé mort dans un ruisseau du Cavu. DOC. C.-M.

mique protégée, une peine pénale est possible, jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende. Et cela peut aller jusqu'à 7 ans de prison et 750 000 euros d'amende si le délit se fait en bande organisée. Animal en voie de disparition, le mouflon possède deux noyaux de population sur l'île, un au nord sur le massif du Cintu et un au sud sur le massif de Bavella, qui compte 300 à 350 individus environ. Sa population est menacée par plusieurs facteurs, dont la forte fréquentation anthropique sur certains secteurs comme Bavella ou la vallée du Cavu. Le développement des loisirs de plein air comme le canyoning, la randonnée, trail ou le braconnage sont de réelles menaces. La prédation par

des chiens errants est aussi observée assez fréquemment. « Il faut rappeler aux gens que tenir ses chiens en laisse en milieu naturel, surtout en période de chasse fermée, est une obligation. On sait aussi que les vrais chasseurs respectent l'animal et les périodes de chasse. »

Pour sauver cet animal emblématique de notre île, la synergie des services du Parc naturel régional, de l'OFB, de l'ONF et de l'Office de l'environnement est nécessaire, « tout comme la volonté politique de sauvegarder l'espèce ». L'an dernier, pratiquement jour pour jour, un mâle de six ou sept ans avait été retrouvé mort, et décorné dans le massif voisin de l'Osù.

SANDRINE ORDAN